



Parcours pluriannuel de développement professionnel continu des Biologistes Médicaux, proposé par le CNP de Biologie Médicale

1. Préambule :

Le décret du 8 Juillet 2016 relatif à l'organisation du développement professionnel continu des professionnels de santé propose plusieurs voies pour la validation du parcours triennal de développement professionnel continu.

Selon ce décret, pour satisfaire son obligation triennale **le biologiste médical peut :**

- Soit, au cours d'une période de 3 ans suivre
 - 1 action de formation + 1 action d'évaluation et d'amélioration des pratiques

Ou - 1 action de formation + 1 action de gestion des risques

Ou - 1 action d'évaluation et d'amélioration des pratiques + 1 action de gestion des risques

L'une de ces actions doit être agréée DPC

- Soit, suivre **le parcours pluriannuel de développement professionnel continu** défini par le CNP de Biologie Médicale.

Le parcours triennal de développement professionnel continu recommandé par les CNP a pour objectif de favoriser le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences, ainsi que l'amélioration des pratiques.

2. **Le parcours pluriannuel de développement professionnel continu proposé par le CNP de Biologie Médicale pour la période triennale 2020-22**
Ci-dessous, la liste des actions de formation continue, d'analyse des pratiques (ces deux dernières pouvant se succéder au sein d'un programme intégré) ou de gestion des risques validée par le CNP de Biologie Médicale.

Le CNP de Biologie Médicale demande aux BM de composer leur parcours triennal en s'assurant qu'ils réalisent au moins 3 actions présentes dans cette liste, dont au moins 1 action agréée DPC (c'est-à-dire portant sur une orientation prioritaire nationale (OPN), réalisée et validée par un ODPC).

ACTIONS	Points à préciser pour validité	Traçabilité à conserver	Comptabilité des actions pour chaque ITEM
FORMATIONS CONTINUES (actions cognitives) SUIVIES PAR LE BM			
Formation présentielle DPC	ODPC (OPN - n° agrément - éligible prise en charge DPC)	Attestation	
Formation présentielle en congrès ou journée de sociétés savantes	- Congrès nationaux ou internationaux de BM ou de médecine validés par le CNP de BM - Journées/séminaires/colloques/ateliers de Sociétés Savantes et des Collèges validées par le CNP	Attestation	
Formation universitaire diplômante ou certifiante	Formations validées par le CNP de BM	Diplôme ou attestation de réussite	
Formation e-learning DPC	ODPC (OPN - n° agrément - éligible prise en charge DPC)	Attestation	

ACTIONS	Points à préciser pour validité	Traçabilité à conserver	Comptabilité des actions pour chaque ITEM
FORMATIONS CONTINUES (actions cognitives) REALISEES PAR LE BM en tant que formateur			
Orateur lors d'une session DPC		Attestation	
Rédaction d'un article dans une revue indexée Web Of Science		Article	
Présentation orale à un congrès ou journée de sociétés savantes	<ul style="list-style-type: none"> - Congrès nationaux ou internationaux de BM ou de médecine validés par le CNP de BM - Journées/séminaires/colloques/ateliers de Sociétés Savantes et des Collèges validées par le CNP 	Attestation	
Poster à un congrès ou journée de sociétés savantes	<ul style="list-style-type: none"> - Congrès nationaux ou internationaux de BM ou de médecine validés par le CNP de BM - Journées/séminaires/colloques/ateliers de Sociétés Savantes et des Collèges validées par le CNP 	Attestation	
Encadrement de stage Internes DES de BM		Déclaratif	
Conception de cours Internes DES de BM		Cours (pdf)	
Encadrement thèses DES de BM		Thèse	
Session de simulation en santé (ex apprentissage prélèvement etc...)		Liste d'émargement	
Réunion de revue bibliographique - Journal Club		Liste d'émargement	

ACTIONS	Points à préciser pour validité	Traçabilité à conserver	Comptabilité des actions pour chaque ITEM
EVALUATION ET AMELIORATION DES PRATIQUES = Analyse des pratiques et gestion des risques (actions réflexives)			
Action EPP ou gestion des risques agréée DPC	ODPC (OPN - n° agrément - éligible prise en charge DPC)	Attestation	
Exercice coordonné protocolé pluriprofessionnel (CPTS, RCP etc...) – Analyse des pratiques – Gestion des risques		Liste d’émargement	
Gestion de registres, bases de données, veille sanitaire			
Participation individuelle du BM à des actions de prévention en Santé Publique (ex : prévention MST etc...)		Déclaratif	
Participation à des groupes de travail de sociétés savantes ou d’organisme public		Liste d’émargement	
Mission d’expertise pour un organisme public		Ordre de mission	

ACTIONS	Points à préciser pour validité	Traçabilité à conserver	Comptabilité des actions pour chaque ITEM
PROGRAMMES INTEGRES (Formation continue + Analyse des pratiques)			
Programme intégré agréé DPC	ODPC (OPN - n° agrément - éligible prise en charge DPC)	Attestation	
Participation à des réunions dans les suites d'une formation continue, cette dernière débouchant sur une évolution des pratiques avec mise en place d'un suivi de l'amélioration de ces pratiques		Liste d'émargement	
Nombre total d'actions (≥ 3 pour valider le développement professionnel continu proposé par le CNP)			